

## Matières interdites dans les bacs

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également beaucoup de points de collecte dans des supermarchés et même dans votre Municipalité.
- Les médicaments périmés : ils doivent être apportés en pharmacie pour avoir l'assurance qu'ils soient éliminés de manière environnementale et sécuritaire.
- Le matériel électrique et électronique: il existe des filières dédiées pour ce type de matière résiduelle. Vous pouvez les ramener à un distributeur. Vous pouvez également en faire don à une association ou le déposer dans un écocentre. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien cellulaire pour le reconditionner ou le donner à une association.
- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre bac ordinaire en petite quantité, mais il est préférable de les déposer dans des écocentres.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des écocentres.
- **Les pneus** : ils doivent être ramenés dans un garage ou dans un écocentre. N'hésitez pas à <u>appeler</u> votre garagiste à l'avance pour s'assurer qu'il reprend bien les anciens pneumatiques.
- Les cendres chaudes: assurez-vous de déposer les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface non combustible à plus d'un mètre de votre bâtisse pour une période de 7 jours. Afin de réduire les risques d'incendie, les cendres chaudes NE DOIVENT JAMAIS être déposées dans les bacs! Elles peuvent être disposées sur le terrain.

En déposant vos matières résiduelles au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Pour plus d'information sur les matières acceptées et interdites dans les bacs, consultez le site Internet de la Régie au <a href="www.riam.quebec">www.riam.quebec</a> sous l'onglet Services ou téléphonez au 450 774-2450.